INFO

NOUVELLE AIDE MOBILISABLE

VOUS AVEZ UN PROJET DE RECRUTEMENT OU D'INVESTISSEMENT ?

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UNE AIDE FINANCIÈRE

Le territoire de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée est concerné par un FONDS DE REVITALISATION*.

Ce dispositif a pour objectif de contribuer au développement de l'activité économique et de l'emploi, en apportant un appui aux entreprises se développant sur le territoire.

Selon votre projet, vous pouvez bénéficier :
→ d'une **subvention** jusqu'à 3 500 € par emploi créé
→ d'un **prêt à taux 0%** jusqu'à 15 000 € par emploi programmé
→ d'**expertises de conseils externes** pour vous aider à définir vos besoins et structurer votre projet

Le + ce dispositif est **cumulable** avec les autres dispositifs de financements publics.

**La mise en oeuvre de ce fonds de revitalisation est issue d'une convention signée avec l'Etat par l'ITM LAI, filiale du groupement des Mousquetaires (base logistique d'Intermarché), suite à l'arrêt programmé de ses activités sur son site de Loriol-sur-Drôme et leur transfert vers Donzère.*

Pour savoir si votre projet est **éligible** et connaître toutes les **modalités d'attribution**

CONTACTEZ LE SERVICE AUX ENTREPRISES

04 75 25 43 82
economie@val-de-drome.com

Communauté de communes du Val de Drôme
Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers
CS 331-26400 Eurre

VAL de Drôme en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ